

Zeitschrift: L'Hôtâ
Herausgeber: Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien
Band: 43 (2019)

Artikel: Une ferme de plus de 400 ans, aux Bois
Autor: Suisse, Dominique
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1064570>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

UNE FERME DE PLUS DE 400 ANS, AUX BOIS

Dominique Suisse

Le petit garçon souriant sur la photo n'est pas un inconnu pour *L'Hôtâ*. Dans le numéro 4, en 1981, son travail en tant que boisselier avait fait l'objet d'un article très complet et richement illustré. « Encore enfant, Philippe Boichat (âgé aujourd'hui de 27 ans) a appris les secrets de la boissellerie auprès de son grand-père maternel, feu Paul Baume. Bien que gagnant sa vie en usine, Philippe Boichat est si passionné par la vie rurale qu'il s'est installé avec son épouse dans la petite ferme de son aïeul, belle maison de 1615. Tous ses loisirs sont réservés à la garde de quelques pièces de bétail et, bien sûr, à la boissellerie. »¹ En 2019, Catherine et Philippe Boichat, maintenant à la retraite, habitent toujours leur ferme, au Bas-du-Village 5, aux Bois. Tous deux aiment parler de ce bâtiment vieux de plus de 400 ans qu'ils ont rénové et entretenu avec soin².



Figure 1 : Philippe Boichat, enfant, devant la façade ouest.

1 Maxime Jeanbourquin, « Le travail du boisselier », *L'Hôtâ*, N°4, 1981, pp. 30-37.

2 Nous remercions Catherine et Philippe Boichat pour leur chaleureux accueil en juin et août 2019.

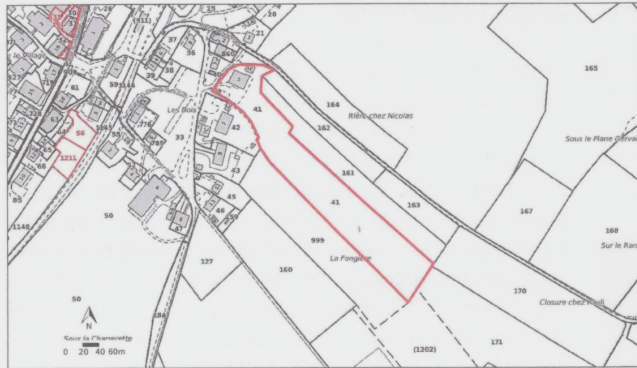


Figure 2 : plan cadastral de situation.

« Cet immeuble a été construit au début du XVII^e siècle : il porte la date de 1615 sur un linteau de porte en façade est et la date de 1616, assortie d'initiales, sur la fenêtre de la belle chambre (*poys*) en façade sud. Il compte ainsi parmi les plus anciens bâtiments de la localité et paraît être le seul, aux Bois, à témoigner encore de l'importante activité de construction que connurent les Franches-Montagnes de 1610 environ jusqu'à la récession, aux troubles et aux dévastations apportés par la Guerre de Trente Ans vers 1630. »³

Répertoriée dans l'Inventaire des biens culturels de l'Office de la culture du canton du Jura (n°32-02), elle est citée dans le guide *Arts et monuments : République et Canton du Jura, Berne*⁴ : « Au sud-est de la gare, centre ancien du village : ferme n° 37, de 1615/16, avec façade principale à pignon lambrissé et belle fenêtre à deux meneaux. »

3 Michel Hauser, « Une ferme remise en valeur », *Le Pays*, 26 mai 1987.

4 Marcel Berthold, *Arts et monuments : République et Canton du Jura, Berne* Société d'histoire de l'art en Suisse, 1989, p. 97.

Isabelle Roland, dans son ouvrage *Les maisons rurales du canton du Jura*, en souligne les particularités lorsqu'elle décrit la typologie des fermes jurassiennes :

« Les plus anciennes fermes à pignon frontal connues du canton du Jura remontent au début du XVII^e siècle, telle celle Sous-le-Mont 1 aux Bois, datée de 1606, ou celle du Bas-du-Village 5 dans la même commune, de 1615-1616 [...]. Ces bâtiments s'élèvent déjà sur deux niveaux, même si le second empiète quelque peu sur l'espace des combles. »⁵

« D'autres fermes à pignon frontal placent l'intégralité du logement au sud/sud-est, les locaux d'exploitation étant relégués au nord/nord-ouest. Les travées sont ainsi perpendiculaires au faîte du toit et parallèles aux courbes de niveau du terrain. Les exemples les plus anciens remontent au premier quart du XVII^e siècle, comme la ferme du Bas-du-Village 5 aux Bois, de 1615-1616... »⁶

Plus loin, pour illustrer les conclusions, une photo de la ferme mentionne en légende : « Les Bois, Bas-du-Village 5. Ferme datée 1615-1616, restaurée avec soin, notamment en restituant les meneaux de la fenêtre de la chambre de séjour. »⁷

5 Isabelle Roland, *Les maisons rurales du canton du Jura*, Société suisse des traditions populaires ; Delémont : D+P SA, 2012, pp.143-144.

6 *Idem* p. 145.

7 *Idem* pp. 461-462.

Par ailleurs, pour en marquer les 400 ans d'existence, Le Franc-Montagnard lui a consacré un article en 2016 : « Cet endroit chargé d'histoires n'a-t-il pas abrité une fromagerie, un relais pour les diligences de la poste où on changeait les chevaux et encore un restaurant à l'enseigne du Cheval-Blanc, un cordonnier ! »⁸.

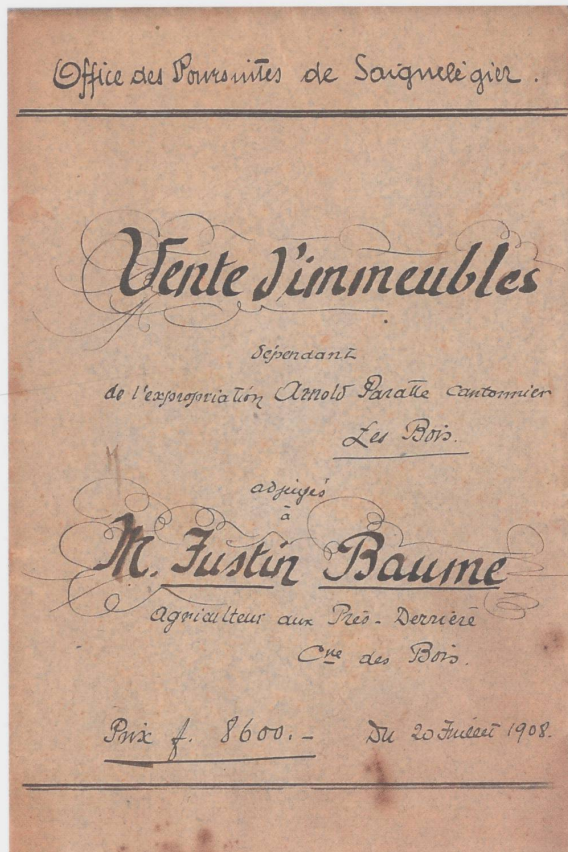


Figure 3 : couverture de l'acte de vente du 20 juillet 1908.

⁸ pha, « Depuis 400 ans, elle voit le soleil se lever sur Les Bois », *Le Franc-Montagnard*, 10 août 2016, p. 2.

Origine de la propriété

Le 20 juillet 1908, Justin Baume, agriculteur, avait acquis cette ferme. C'était l'arrière-grand-père maternel de Philippe Boichat, qui a conservé l'acte de « vente d'immeubles dépendant de l'expropriation d'Arnold Paratte cantonnier » (fig. 3), émis par l'Office des poursuites de Saignelégier. Cet acte détaille soigneusement les conditions de l'acquisition, les biens concernés et leur valeur d'estimation. « Conformément à la loi, des experts ont été requis pour procéder à l'évaluation des immeubles à vendre [...] Ils évaluent au total à huit mille six cents francs la valeur réelle des immeubles ci-dessus » soit un grenier, une habitation avec écurie, un jardin et un verger. L'acquéreur a payé en sus 79.10 francs de frais de mutation. L'habitation était alors louée à un horloger pour 21 francs par mois.

Sous le titre *Origine de la propriété*, les précédents propriétaires sont ensuite cités avec, pour les plus récents, mention de leur métier. « Arnold Paratte a acquis de Auguste Godat [...] messenger [⁹] aux Bois selon vente notariée le 5 mars 1906 [...] Celui-ci en était propriétaire pour les avoir acquis des héritiers » de Méline et Joseph Brand, tailleur, propriétaires depuis 1891 « pour sortir d'indivision, et les époux Petignat Cattin [décédés en 1888] les possédant depuis plus de trente ans ». Il n'est pas mentionné de fromager ou cordonnier. Ce devait donc être avant 1888.

Cette chronologie remonte aux années 1850. Notons que c'est dans les années 1850 qu'un service de diligence a été mis en place aux Bois. Ainsi, en mai 1850, la *Feuille officielle du Jura* publie : « Conformément aux instructions qui lui ont été données par le département fédéral des postes, la direction de l'arrondissement postale de Neuchâtel met au concours la fourniture, dès le 1^{er} juillet, de chevaux pour les services de diligence ci-après : [...] de Ch.de Fonds aux Bois, des Bois à Saignelégier¹⁰... » En 1854, le journal *Le Jura* annonce :

⁹ Agent ou conducteur d'un service de messageries.

¹⁰ Archives cantonales jurassiennes ArCJ, AC 91.24, 1854, p. 101.

« De nouveaux bureaux de poste seront créés à Bellelay, les Bois, Boncourt, Boujean, Corcelles, Courendlin, Doanne (sic), La Ferrière, Glovelier et Undervelier. »¹¹. Il y a encore aujourd'hui, une écurie séparée pour deux chevaux, où une lanterne a été retrouvée.

La belle salle à droite de la cuisine au sud pourrait avoir été la salle destinée à accueillir les hôtes du restaurant du Cheval-Blanc. Sa fenêtre « est particulièrement remarquable. De façon exceptionnelle, elle se situe à mi-hauteur du mur-pignon, bien au-dessus donc du niveau du sol ; c'est qu'une cave à demi enterrée se trouve sous l'ancienne chambre de séjour »¹². La fenêtre est de type « triplet pyramidal »¹³ avec deux meneaux, une tablette moulurée saillant à l'extérieur et linteau daté.

Les photos de d'Eugène Cattin

Eugène Cattin a exercé aux Bois entre 1892 et 1932. Il était facteur et profitait de ses tournées pour faire des clichés. Il a réalisé près de 3100 photos, sur plaque de verre, ayant principalement pour sujet Les Bois, ses habitants et ses bâtiments¹⁴. Les photos sont déposées aux Archives cantonales jurassiennes ArCJ¹⁵, qui ont fait procéder à leur numérisation. Elles sont consultables dans leur résolution optimale sur Wikimedia Commons¹⁶. Les feuilleter revient à faire un fascinant voyage au début du XX^e siècle, permettant de découvrir au travers de son œuvre - en plus de précieux témoignages sociologiques et architecturaux - un artiste original et attachant.



Figure 4 : Les Bois en 1904. La ferme est la troisième maison à partir de la droite. (Eugène Cattin, 1904, ArCJ 137 J 195 b).

11 ArCJ, *Le Jura*, 21 septembre 1854, p. 2.

12 Michel Hauser, cf note 3.

13 Selon Isabelle Roland, cf note 4, p. 333.

14 Jacques Bélat, Antoine Glaezer, Jean-Robert Schaffter, *Eugène Cattin : facteur aux Bois et photographe*, Ed. Alphil, 2018.

15 ArCJ 137 J.

16 https://commons.wikimedia.org/wiki/Category:Images_by_Eug%C3%A8ne_Cattin. [consulté le 15.08.2019]



Figure 5 : La ferme du Bas-du-village (*Ferme Boichat*, ArCJ 137 J 636 a).



Figure 6 : Quelques années plus tard (*Les Bois, Maison*, ArCJ 137 J 2204 a).



Figure 7 : Justin Baume (*La Combe : maison Baume, Justin, ArCJ 137 J 555 a*).

Il existe aussi une vue de la façade sud avec une femme en avant-plan et un chien tout à gauche (fig. 5). La photo est intitulée *Ferme Boichat* car elle a été prise avant l'achat par Arnold Paratte.

Ces images permettent de comprendre comment la ferme se présentait au début des années 1900. En façade sud, au centre, se trouve l'entrée de la cuisine. À droite, la cave de dimension généreuse, semi-enterrée. Au-dessus, la belle pièce avec sa fenêtre à trois vantaux. À gauche, on passe à une chambre avec une simple fenêtre en façade. Puis, une chambre étroite avec une simple fenêtre en façade ouest. À l'étage, deux chambres avec fenêtres au sud.

L'entrée principale et l'accès au devant-huis, espace de distribution pour les étables et écuries avec une petite fenêtre, se situent à l'ouest. Au-dessus, la grange dispose d'une fenêtre. Au nord, il y a un bûcher abritant une citerne et trois fenêtres pour l'écurie. À l'est on trouve le pont de grange et un accès au rez-de-chaussée avec la date de 1615 en linteau.

Quelques années plus tard, Eugène Cattin fait un nouveau cliché de la ferme. Cette image mentionne le propriétaire « A. Parratte ». Diverses modifications ont été apportées, une fenêtre supplémentaire au sud, deux fenêtres et deux petites ouvertures à l'ouest. Les façades apparaissent comme proprement refaites et blanchies. Ces transformations ont eu lieu entre 1906 et 1908. C'est pendant cette période que la hotte pour le foyer a été supprimée et qu'un escalier a été ajouté dans la cuisine pour faciliter l'accès aux chambres à l'étage afin de profiter de la chaleur de la cuisine. Un appartement a ainsi été créé à l'étage.

Par ailleurs, on trouve un portrait de Justin Baume, le futur propriétaire, posant avec un chien devant une petite maison au lieu-dit La Combe (fig. 7).¹⁷

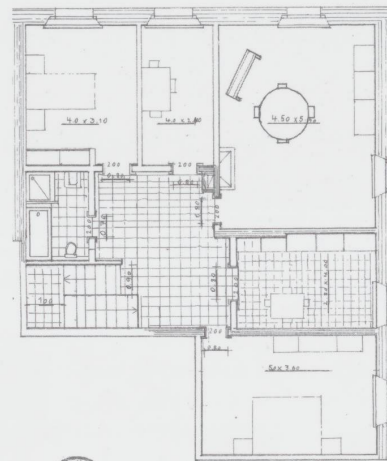
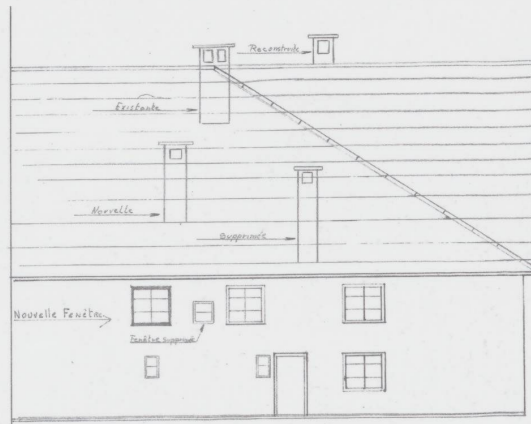
¹⁷ Eugène Cattin aimait bien les chiens. Il demandait aux personnes ou aux familles de poser avec leur chien. Il faisait des portraits de chien. Détail amusant, sur la photo de La Combe, le focus est mis sur le chien et non sur le personnage ! Il y a aussi deux autoportraits du photographe avec ses enfants et le même chien (ArCJ 137 J 1640 a et 137J 2923 a) qui figure aussi sur d'autres clichés. C'était très probablement le sien. On imagine Eugène Cattin déambulant dans la région des Bois, avec tout son attirail et son chien...

Depuis 1950

Vingt ans plus tard, les choses n'ont pratiquement pas bougé. C'est l'époque où Philippe Boichat, enfant, pose devant la façade ouest dont l'enduit a bien vieilli. À l'intérieur, le confort reste minimaliste. Il se souvient¹⁸ de sa grand-mère qui gardait un manteau pour faire la cuisine les jours de grand froid. Le reste des locaux devait être encore moins chauffé. C'était une enfance heureuse, à la ferme. Son père travaillait à l'extérieur et était absent toute la journée. Le petit garçon et sa mère venaient aider les grands-parents. Un atelier de menuiserie avait été installé dans l'ancienne belle salle, sur la cave. C'est là qu'il a appris à travailler le bois.

En 1977, Catherine et Philippe décident de se marier. Son père et son oncle avaient acheté la maison au grand-père. Ils projettent alors de la transformer pour permettre au jeune couple d'y habiter et de reprendre le train de ferme. En décembre 1977, ils déposent une demande auprès de la commune pour avoir l'autorisation de transformer l'étage afin de le rendre plus habitable, en modifiant à cet effet la disposition et la taille des fenêtres. Les cheminées seraient également remaniées et rénovées et l'installation d'un chauffage au mazout est prévue. Les travaux se déroulent en 1978. Un nouvel escalier dans l'entrée principale et un appartement confortable de quatre pièces sont aménagés. L'ancienne cuisine reste telle quelle mais l'escalier d'accès à l'étage est supprimé. Par contre, le four à pain subsiste ainsi que la platine arrière du foyer. Les lieux restent chauffés avec un poêle à bois. Il en est de même pour l'atelier occupant la belle salle. Les deux chambres à gauche sont réunies en une seule pièce, avec radiateurs.

D'autres améliorations seront apportées plus tard. En 1986, Philippe, devenu entre-temps, propriétaire, décide de rénover les façades, avec un crépi ancien à la chaux (8 parties de sable, 2,5 parties de chaux hydratée, 1 partie de ciment blanc) et badigeons à



Propriété Boichat - Sciboz

AMÉNAGEMENT logement - 1^{er} étage -

Dess: G. Locatelli - 30.11.1977 - Ech: 1/5

1336 Les Bois / Neuchâtel

Handwritten signatures and initials.

18 Cf note 8 et entretien en juin 2019.

Figure 8 : Les plans de transformation en 1977 : façade ouest et logement à l'étage.



Figure 9 : Catherine Boichat, Adélaïde et Angéline, devant la façade ouest avant la réfection (Philippe Boichat, 1985).



Figure 10 : L'entrée de la cuisine et la fenêtre de la belle salle, avant la réfection des façades (Philippe Boichat, 1981).



Figure 11 : La ferme dans son état actuel (Philippe Boichat, 2014).

la chaux. La fenêtre à trois vantaux est soigneusement reconstituée avec deux meneaux moulurés et pierre de taille. Un meneau est posé à la fenêtre de la cuisine. Un encadrement en pierre est substitué à celui en ciment moulé pour la fenêtre médiane, à l'étage.

On découvre alors que l'accès au devant-huis avait été rétréci. En démolissant deux murs de part et d'autre de l'entrée, une forme en plein cintre est mise au jour. Ce type d'ouverture était présent aux XVI^e-XVII^e siècle¹⁹, soit ici à l'origine du bâtiment. Les côtés sont biaisés vers l'intérieur, ce qui est une disposition rare. Lors de la réfection des façades, l'état d'origine a été reconstitué.

En 2004, la toiture est refaite. C'est l'occasion de contrôler la charpente et de la modifier afin d'installer un rail pour la manipulation des balles de foin. Toutes les parties anciennes ont été maintenues pour obtenir un meilleur compromis entre l'ancien état et les impératifs d'une installation moderne.

En tant qu'objet figurant dans l'Inventaire des biens culturels de l'Office de la culture du canton du Jura²⁰, les transformations de 1986 et 2004 ont été suivies et épaulées par la Section des monuments historiques. Chaque décision a été prise avec le souci de maintenir les traces de l'évolution du bâtiment, tout en lui rendant le meilleur de son histoire, en concertation avec les conservateurs, Michel Hauser et Marcel Berthold.

¹⁹ Selon Isabelle Roland, cf note 4, p. 333.

²⁰ « Art.3 ¹ Le bâtiment No 37, pour son volume et ses parties extérieures, ainsi que la belle chambre (*poeye*) qu'il contient en son angle sud-est, seront inscrits à l'inventaire des monuments historiques protégés par la loi.

² La mention suivante sera inscrite au Registre foncier : "Immeuble subventionné et inscrit à l'inventaire des monuments historiques (pour son volume et ses parties extérieures, ainsi que pour la "belle chambre" comprise en son angle sud-est) ; restrictions à la propriété selon la loi du 9 novembre 1978 sur la conservation des objets d'art et monuments historiques" ». République et canton du Jura, *Arrêté concernant la restauration et la mise sous protection des parties extérieures et d'une chambre de l'immeuble no 37, sis sur la parcelle no 41 du ban de la commune des Bois*, Procès-verbal de la séance du 13 novembre 1986.

Depuis, s'il n'y a pas eu de modifications majeures, Catherine et Philippe ont, au fur et à mesure des années, continué à améliorer la mise en valeur de la ferme. Dans l'étable, qui accueille maintenant trois vaches et deux chevaux, les stalles sont à l'ancienne, avec des abreuvoirs individuels dépendant de la citerne, qui a reçu une pompe électrique. Les portes et fenêtres sont rénovées en conservant les parties anciennes et en refaisant si nécessaire les menuiseries et ferrures à l'identique. C'est évidemment une chance pour cette maison que son propriétaire soit un spécialiste du travail du bois. Mais le temps a passé. De nouveaux problèmes apparaissent. Les façades devraient être refaites. Or il est interdit aujourd'hui de manipuler de la chaux vive. Il faudra trouver une solution adéquate. Dans l'ancienne cuisine, le sol a été en partie bétonné à l'époque des grands-parents mais reste en partie avec un plancher sur poutrelles posées directement sur le sol. Si cet état permet de lire différentes étapes, le confort de la salle, utilisée comme salle de réunion familiale ou entre voisins, devient problématique, les besoins en chauffage ayant augmenté. Que faire ? Déposer le vieux plancher, isoler et reposer ? Il n'est pas sûr qu'il tienne le coup ! Dans l'ancienne belle salle, toujours utilisée comme atelier, le plafond en bois mouluré datant du XVII^e siècle est bien vétuste...

La conservation du patrimoine est un challenge continu. Il faut faire preuve de patience et d'imagination. Mais le résultat en vaut la peine. La petite ferme du Bas-du-village aux Bois en est la preuve.